

KIT DE PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'association française des managers de la diversité (AFMD) et la Conférence Permanente des chargé·e·s de mission Égalité et Diversité (CPED) présentent, à l'occasion d'une conférence organisée par la Conférence des présidents d'université ce mardi 14 décembre 2021, leur **kit de prévention des discriminations dans l'enseignement supérieur et la recherche** réalisé avec le soutien du Défenseur des droits et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et l'aimable participation de JuriSup.

Ce kit a été créé pour **accompagner les référent·es égalité femmes-hommes, les référent·es racisme et antisémitisme, les référent·es laïcité ou tout autre personne souhaitant s'impliquer dans la prévention des discriminations dans l'enseignement supérieur et la recherche**. Il adopte une approche globale, tant du point de vue des critères abordés que des domaines d'actions recensés.

Dans l'enseignement supérieur et la recherche, les discriminations sont depuis longtemps un sujet d'étude pour certaines disciplines, comme les sciences humaines et sociales. En revanche, la prise en compte des situations de discrimination vécues au sein des établissements est récente et interroge les personnes en charge de ces questions. Les principaux critères de discriminations ou thèmes à partir desquels se structurent les politiques actuelles sont l'égalité entre les femmes et les hommes, et plus particulièrement les violences sexistes et sexuelles (VSS) et le handicap. Cependant, le développement de ces politiques s'effectue le plus souvent en "silos", sans véritable complémentarité avec d'autres critères ou thèmes à l'égard desquels le besoin de traitement de situations et de prévention des discriminations est important, en particulier pour les étudiant·es et personnels LGBT+, les personnes victimes de discriminations liées à l'origine ou l'expression religieuse et la laïcité.

Ce kit propose un premier état des lieux des discriminations dans l'enseignement supérieur et la recherche, il donne des éléments de droit pour traiter les situations et propose des pistes d'actions pour prévenir les discriminations de façon globale tout en tenant compte des spécificités de chaque critère ou thème.

Il s'appuie sur les connaissances de la CPED, de l'AFMD, du Défenseur des droits et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Il a bénéficié des apports du réseau professionnel des responsables des affaires juridiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (JuriSup), de celui dédié à l'accompagnement du handicap dans l'enseignement supérieur (APACHES) et de SOS homophobie. Enfin, il s'est enrichi du partage d'expériences des correspondant·e·s de plus d'une vingtaine d'établissements d'enseignement supérieur membres de la CPED.

Ce kit comprend trois grandes parties :

1) La première partie, « **Cadre et critères** », propose deux fiches introductives : la première relative au contexte de réalisation du kit, une deuxième décrivant l'approche juridique de la discrimination. Les cinq fiches suivantes présentent les principaux thèmes ou critères de discrimination :

- l'égalité femmes-hommes et les violences sexistes et sexuelles,
- les orientations sexuelles et les identités de genre,
- l'origine et la religion,
- le handicap,
- d'autres critères de discrimination, tels que la vulnérabilité économique, l'apparence physique ou encore l'appartenance syndicale.

2) La deuxième partie, « **Approches transversales** », propose également sept fiches, à commencer par celle relative à l'importance de réaliser un état des lieux ou un diagnostic. La fiche « Signaler et sanctionner » est consacrée aux dispositifs de traitement des discriminations, et la suivante propose des dispositifs permettant d'engager l'établissement dans la prévention des discriminations, à l'instar des chartes ou des labels. Après deux fiches consacrées à l'importance de la communication puis de la formation, de l'enseignement et de la recherche, l'avant-dernière esquisse un modèle de gouvernance et aborde la question des moyens pour mettre en œuvre une politique de prévention des discriminations digne de ce nom. Cette partie se conclut par une fiche interrogeant le devenir de la prise en compte des discriminations dans l'enseignement supérieur et la recherche.

3) La troisième partie comprend **30 fiches courtes décrivant une action ou un dispositif en place dans un établissement membre de la CPED**. L'objectif de ces fiches est de couvrir les principaux thèmes ou critères de discrimination exposés dans la première partie et d'illustrer les différents points abordés dans la deuxième partie par les approches transversales par des exemples concrets.

De manière générale, **les différentes fiches qui composent ce kit peuvent être lues séparément. Toutefois, chaque fiche présente de nombreux liens vers des ressources utiles, ainsi que vers d'autres parties du kit, afin de faciliter une lecture par association d'idées.**

L'événement de présentation du kit de prévention des discriminations dans l'enseignement supérieur et la recherche aura lieu mardi 14 décembre 2021 de 14h à 16h et comprendra les prises de parole de :

Pour l'accueil et l'introduction :

- Virginie Dupont, vice-présidente de la Conférence des présidents d'université (CPU)
- Anne-Sophie Barthez, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
- Nicolas Kanhonou, directeur de la promotion de l'égalité et de l'accès au droit, Défenseur des droits

Pour la présentation du kit :

- Pascal Tisserant, vice-président délégué à l'égalité-diversité et trésorier de la CPED
- Dorothee Prud'homme, responsable des études à l'AFMD

Pour la conclusion et la clôture de l'événement :

- Philippe Liotard, président de la CPED
- Anne-Laure Thomas, co-présidente de l'AFMD

[Je m'inscris](#)

Une publication AFMD – CPED, réalisée avec le soutien du Défenseur des droits et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, avec l'aimable participation de JuriSup



Un événement organisé avec le soutien de la Conférence des présidents d'université

